

Ministry of Labour, Immigration,
Training and Skills Development

Program Delivery Support
Branch

33 Bloor St E., 2nd Floor
Toronto ON M7A 2S3.

Ministère du Travail, de l'Immigration,
de la Formation et du Développement des
compétences

Direction du soutien à la
prestation des programmes

33, rue Bloor Est, 2^e étage
Toronto ON M7A 2S3



Note de service

Destinataires : Fournisseurs de services du Programme de formation relais de l'Ontario

Expéditrice : Bridget Au
Directrice intérimaire, Direction du soutien à la prestation des programmes, Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Date : Le 8 décembre 2023

Objet : **Prolongation de six mois des ententes de paiement de transfert 2021-2024 du Programme de formation relais de l'Ontario (PFRO)**

Objectif

La présente note vise à informer les fournisseurs de services du Programme de formation relais de l'Ontario (PFRO) de la prolongation de six mois des ententes de paiement de transfert (EPT) 2021-2024.

Détails sur la prolongation

Toutes les EPT 2021-2024 actuelles du PFRO seront prolongées de six mois, ce qui reporte la date de fin de ces ententes du 30 septembre 2024 au 31 mars 2025.

Les allocations correspondant à cette prolongation de six mois seront attribuées au prorata des allocations pour l'exercice complet.

Les objectifs et les activités des projets prévus dans les EPT actuelles devront être ajustés dans le cadre d'une négociation sur la planification des activités entre les fournisseurs de services et le personnel du ministère à l'échelon local. Ces ajustements viseront à prendre en compte de la prolongation de six mois ainsi que les fonds supplémentaires qui seront alloués aux projets actuels du PFRO.

Les fournisseurs de services devront démontrer qu'ils ont augmenté leur capacité et étendu leurs services à de nouveaux clients. Toutes les révisions d'objectifs et les nouvelles activités de projet qui seront incluses aux modifications des EPT devront être réalisées d'ici le 31 mars 2025, sans exception. Les modifications des EPT devraient entrer en vigueur d'ici le 1^{er} avril 2024 afin de donner aux fournisseurs de services un exercice complet pour fournir les services supplémentaires et dépenser l'intégralité des fonds additionnels.

Personnes concernées

Tous les fournisseurs de services du PFRO qui ont conclu une EPT 2021-2024 avec le ministère.

Étapes suivantes

Un représentant du ministère prendra contact avec vous dans les prochaines semaines pour vous informer des étapes suivantes.

Contexte

Actuellement, le ministère a des EPT pour 45 projets du PFRO actifs pendant la période allant du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2024. Afin d'aligner tous les programmes d'Emploi Ontario sur son exercice financier, le ministère prolonge de six mois les projets existants du PFRO.

Coordonnées

Pour obtenir d'autres précisions, veuillez communiquer avec votre représentante ou représentant du ministère.

Cordialement,

Bridget Au

Directrice adjointe

c.c. Charles Bongomin, directeur régional, Région du Centre-Ouest

Laura Loveridge, directrice régionale, Région du Centre-Est

Heather Cross, directrice régionale, Région de l'Ouest

Nicole Pereira, directrice régionale intérimaire, Région du Nord

Jennifer Galloway, directrice régionale, Région de l'Est